



Préavis de grève

Pour le maintien réel de la proximité sur les deux antennes de France 3 Normandie

Pour éviter d'entrer directement en conflit, les cinq organisations syndicales représentatives de France 3 Normandie ont déposé en mars une saisine. Elles dénonçaient les trop nombreuses mutualisations prévues cet été et au-delà, et demandaient des moyens adéquats pour *9h50 du matin*. Malgré deux réunions de négociations, la direction régionale, obnubilée par le comptage des ETP, a choisi de ne rien entendre.

La direction insiste donc pour mutualiser les week-ends sur 3 jours en juillet et aout, du vendredi au dimanche. Ces mutualisations estivales longues durées seront-elles la règle toute l'année ? Pas de réponse claire. France-télévisions persiste donc à diminuer l'exposition du travail des équipes de Rouen, de Caen et de la locale Baie de Seine du Havre. C'est contraire à notre mission de service public.

Pour l'émission du matin, la direction a recours à un producteur privé engagé depuis février. Elle lui demande de fabriquer plusieurs chroniques et de rémunérer une nouvelle présentatrice.

Les arguments ne sont qu'économiques : réduction d'ETP, baisse du budget.... Qu'importe les conséquences sur la couverture de notre région et la perte évidente de proximité. Et à terme, sur l'emploi.

Compte-tenu de l'entêtement de la direction, les syndicats demandent :

- 1 : l'exclusion du vendredi des week-ends mutualisés en juillet et aout
- 2 : le maintien de la locale dans sa diffusion actuelle durant toute l'année
- 3 : la production et la fabrication en interne de *9h50 le matin*
- 4 : un plafond de 60 jours mutualisés par an
- 6 : le maintien de la fabrication à la Toussaint et à Noël (pas de régie fermée)
- 5 : le remplacement systématique des absences pour garantir la qualité éditoriale et technique et la qualité de vie au travail.
- 7 : une vraie réflexion éditoriale sur les week-ends mutualisés avec un projet commun qui associe les rédactions

Pour obtenir gain de cause, les organisations syndicales appellent les personnels de France 3 Normandie à cesser le travail le mercredi 7 juin 2017 à 0h00, pour une durée de 24h.

Caen, Rouen, le 29 mai 2017

C. CARBONNIER
Pour la CFDT
I. M. D.S

Pour SUD

S. Danzelle

P/O

Pour SNJ
P. TRIBO

Pour FO

S. GANNE

Pour la CGT
Gauberti
C. Gauberti

Reçu le 29 Mai 2017
avec les réserves d'usage
Françoise Aubry Defosse